



SOUS-COMMISSION DES ÉTUDES

Procès-verbal

**Quatre-vingt-douzième réunion
tenue le mercredi 19 mars 2014,
au local E-2300 du Pavillon Alexandre-Taché.**

Confirmé le 20 mai 2014

Procès-verbal de la quatre-vingt-douzième réunion de la sous-commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, tenue le mercredi 19 mars 2014 à 9h, au local E-2300 du Pavillon Alexandre-Taché et via visioconférence au local J-3123 à Saint-Jérôme.

ASSEMBLÉE DU 19 MARS 2014

	PRÉSENT	ABSENT
Président		
Landry, Marc Doyen des études	X	
Membres		
Baaziz, Nadia Professeure, Département d'informatique et d'ingénierie	X	
Briand, Louise Professeure, Département des sciences comptables	X	
Daigneault, Ginette Professeure, École multidisciplinaire de l'image		X
Greenman, Paul Professeur, Département de psychoéducation et de psychologie		X
Lefrançois, David (<i>visioconférence Saint-Jérôme</i>) Professeur, Département des sciences de l'éducation	X (<i>visioconférence Saint-Jérôme</i>)	
Lévy, Charmain Professeure, Département des sciences sociales	X	
Peters, Martine Professeure, Département des sciences de l'éducation		X
Bédard, René Chargé de cours, Département des sciences de l'éducation		X
Gilbert, Luce Chargée de cours, Département d'études langagières	X	
Observateurs		
Tessier, Pierre Registraire	X (<i>arrivée à 9h10</i>)	
Isabelle Camiré (<i>représentant Daniel Godon</i>) Bibliothécaire	X	
Simon Latulippe Coordonnateur, Décanat des études	X	
Bibiane Lépine Agente de recherche, Décanat des études	X	
Invités		
Francine Rancourt Directrice, Module des sciences de l'administration	X	
Secrétaire		
Lucie Chénier Agente de recherche, Décanat des études	X	

Le président de la sous-commission des études, M. Marc Landry, doyen des études, constate le quorum et déclare l'assemblée ouverte à 9 h 05.

Sur proposition de madame Nadia Baaziz appuyée de madame Luce Gilbert, les membres conviennent à l'unanimité de retenir les points suivants pour discussion :

- 2) Adoption du procès-verbal de la quatre-vingt-onzième réunion
- 3) Affaires découlant de la dernière réunion
- 4) Projet d'ajout de la concentration en gestion et évaluation immobilières au Baccalauréat en administration (7127, 7128)
- 5) Période d'information et questions diverses
 - a) Doctorat en sciences de l'environnement;
 - b) dossier d'évaluation du Baccalauréat en travail social;
 - c) offre de programmes en administration au Pôle universitaire Paul Gérin-Lajoie
- 6) Prochaine réunion et levée de l'assemblée

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA QUATRE-VINGT-ONZIÈME RÉUNION

Le texte du procès-verbal est corrigé de la manière suivante :

- Page 7, troisième paragraphe, avant-dernière ligne, on ajoute directeur « *de recherche* »
- Page 7, fin du cinquième paragraphe, on ajoute : « *Un membre signale que la gestion de programme ne relève pas de la sous-commission des études.* »;
- Page 7, septième paragraphe, dernière ligne, on remplace « *légitimité* » par « *transparence* »;
- Page 7, neuvième paragraphe, deuxième ligne, on remplace « *... l'implantation du programme, mais de préciser la nature de celles-ci.* » par « *...délocalisation mais, de préciser les modalités de celle-ci.* »;

Sur proposition de madame Louise Briand appuyée de madame Luce Gilbert, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la quatre-vingt-onzième réunion de la SCÉ, sous réserve des modifications apportées en séance.

3. AFFAIRES DÉCOULANT DE LA DERNIÈRE RÉUNION

Le Doyen informe les membres que la commission des études a recommandé l'ouverture de la maîtrise en travail social à temps partiel au campus de Saint-Jérôme en maintenant le contingentement à 4 étudiants pour le profil stage et 16 pour le profil mémoire. Le conseil d'administration a recommandé l'ouverture des admissions pour l'automne 2014.

Le suivi concernant le projet d'association de l'UQO au programme de doctorat en sciences de l'environnement sera traité au point 5.

4. PROJET D'AJOUT DE LA CONCENTRATION EN GESTION ET ÉVALUATION IMMOBILIÈRES AU BACCALAURÉAT EN ADMINISTRATION (7127, 7128)

L'assemblée accueille madame Francine Rancourt, directrice du module des sciences de l'administration.

Madame Rancourt présente le projet de création de la concentration en gestion et évaluation immobilières au Baccalauréat en administration (7127, 7128). Le projet consiste à intégrer le Certificat en gestion et évaluation immobilières à titre de nouvelle concentration au baccalauréat.

Le certificat attire plusieurs profils d'étudiants. Parmi ceux-ci, certains ont pour objectif d'obtenir le titre professionnel d'évaluateur agréé. Or, pour l'obtention du titre professionnel, les candidats doivent compléter un baccalauréat. L'ajout de la concentration vient donc répondre à ce besoin.

La première année de l'offre du certificat nous a permis de confirmer l'intérêt d'un grand nombre d'étudiants. Le module reçoit régulièrement des demandes d'informations pour le programme et plusieurs étudiants du baccalauréat souhaitent faire la concentration. Actuellement, l'option générale du baccalauréat permet aux étudiants de suivre les cours du certificat à l'intérieur de leur programme. Toutefois, aucune mention du domaine de spécialisation n'apparaît au diplôme.

Le cheminement du baccalauréat fait en sorte que les étudiants peuvent s'inscrire aux cours du certificat sans l'ajout d'une offre de cours supplémentaire. Ceci est valable tant pour l'admission à temps complet, à temps partiel aux trimestres d'automne et d'hiver, que pour le cheminement régulier et le cheminement coopératif. La création de la concentration n'engendre donc aucun ajout d'activités à l'offre de cours.

L'assemblée est invitée à émettre des commentaires et à formuler des questions.

Un membre se dit préoccupé par le déplacement des étudiants du certificat vers le baccalauréat. Madame Rancourt dit ne pas être inquiète par cette situation. Le certificat attire majoritairement des étudiants adultes. Toutefois, l'ajout de la concentration permettrait de satisfaire les besoins des candidats du baccalauréat majoritairement plus jeunes.

Un membre demande si la concentration apparaît au diplôme, ce à quoi madame Rancourt répond par l'affirmative.

Des questions sont soulevées concernant la provenance des candidats. Madame Rancourt précise qu'ils proviennent de diverses sources telles la fonction publique, les gestionnaires d'immeubles, les villes et MRC, les agents d'immeubles, les personnes intéressées par l'investissement immobilier sur le plan professionnel ou personnel, etc.

À savoir si le nombre de crédits optionnels est le même dans les autres concentrations, madame Rancourt précise que toutes les concentrations sont conçues sur un même modèle soit 30 crédits optionnels (10 cours).

On remercie madame Rancourt. Elle quitte la rencontre à 9h35.

Un membre invité soulève la problématique posée par l'exigence reliée à l'offre du certificat en gestion et évaluation immobilières sur la base de cohorte minimale de 30 admissions et l'incidence éventuelle sur l'offre de la concentration au baccalauréat.

À la lumière des commentaires et discussions, l'assemblée convient de modifier le projet de résolution afin d'y inclure une recommandation à l'effet de lever l'exigence reliée à l'offre du certificat en gestion et évaluation immobilières sur la base de cohorte minimale de 30 admissions.

Sur proposition de madame Louise Briand appuyée de David Lefrançois, les membres conviennent à l'unanimité de donner un avis favorable à la commission des études concernant la création de la concentration en gestion et évaluation immobilières au Baccalauréat en administration (7127 et 7128) et de recommander au conseil d'administration de lever l'exigence reliée à l'offre du certificat en gestion et évaluation immobilières sur la base de cohorte minimale de 30 admissions (résolution 92-SCE-221)

5. PÉRIODE D'INFORMATION ET QUESTIONS DIVERSES

a) Doctorat en sciences de l'environnement

Le Doyen informe les membres de la sous-commission des études que le projet d'association de l'UQO du Doctorat en sciences de l'environnement a été recommandé par la commission des études. Toutefois, le projet rencontre certaines difficultés. Comme

le programme est en processus d'évaluation périodique, l'UQAM a exprimé des réticences quant à l'association avec l'UQO. La direction de l'UQO explore diverses avenues pour faire évoluer le dossier. L'association avec le Doctorat en biologie plutôt que le Doctorat en environnement représente une avenue envisagée.

b) dossier d'évaluation du Baccalauréat en travail social

En 2010, la sous-commission des études recevait le rapport d'évaluation périodique du Baccalauréat en travail social et mandatait le responsable du programme afin d'en assurer le suivi, en conformité avec la politique institutionnelle.

Le Doyen informe les membres que le dossier sera présenté en septembre prochain, plusieurs impondérables en ayant retardé le suivi : changements à la direction du module, absence à direction du module (maladie) et changement de doyen des études.

Le module travaille, en ce moment, au dossier d'agrément du programme

La professeure Geneviève Pagé a repris la responsabilité du dossier et des modifications majeures seront soumises à la sous-commission des études en septembre prochain.

Un membre demande s'il y aura arrimage entre l'agrément et l'évaluation. Le Doyen précise que lors du dernier agrément, l'Ordre avait demandé des modifications qui n'ont pas été apportées. La mise en œuvre des modifications tiendra compte de l'évaluation périodique et des recommandations émises par l'Ordre.

Compte tenu du temps écoulé, un membre s'interroge sur le côté « obsolète » des recommandations, ce à quoi le Doyen précise que, vu les circonstances, le module reverra leur validité auprès des professeurs et des étudiants.

Un membre souhaite que le secteur actualise l'évaluation et présente et les modifications et lien avec les recommandations. La réaction de l'Ordre devant suivre le processus de modification et non le précéder. Il demande aussi que les modifications soient présentées à l'automne 2014 pour leur entrée en vigueur à l'automne 2015.

c) offre de programmes en administration au Pôle universitaire Paul Gérin-Lajoie

Comme le projet de délocalisation de programmes existant n'est pas objet de recommandation de la sous-commission des études, le Doyen, par souci de transparence, présente à titre d'information le projet de délocalisation des programmes pour l'année 2014-2015.

Le projet s'inscrit en lien avec le protocole visant l'intégration du Pôle universitaire Paul Gérin-Lajoie d'ici juillet 2015.

Le Doyen rappelle que les modules et départements avaient été invités à proposer une offre de programmes relevant de leur secteur. Un membre précise de plus, que le Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche a rencontré chaque département et leur souhait a été respecté de délocaliser ou non leurs programmes au Pôle.

Faisant suite à la recommandation du module des sciences de l'administration et du département des sciences administratives, le Doyen proposera à la commission des études l'ouverture à temps partiel du Certificat en administration à l'automne 2014 et du Certificat en gestion et évaluation immobilières à l'hiver 2015.

Il est aussi envisagé, selon les recommandations des départements et modules, d'offrir ultérieurement le Certificat en sciences infirmières, le Programme court de 2^e cycle en consultation et le Certificat en psychoéducation.

Un membre se dit surpris par l'offre de programmes crédités, et croyait plutôt que l'entente concernait la formation non créditée. Il dit aussi être surpris de s'installer à côté du campus de Saint-Jérôme.

Le Doyen précise que la volonté de l'UQO est d'offrir au Pôle, des activités créditées et non créditées. La principale différence entre l'offre des programmes au campus de Saint-Jérôme et au Pôle, repose sur le régime d'études. Les programmes offerts au Pôle visent une clientèle adulte et seront offerts à temps partiel seulement.

Un membre se demande quelle en est la clientèle. Le Doyen précise que des sondages dans le milieu ont été effectués permettant de confirmer l'intérêt d'une clientèle suffisante à la mise en œuvre des programmes.

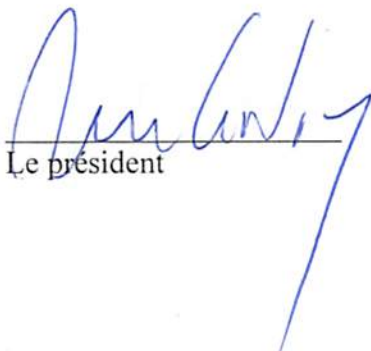
Un membre soulève le fait que certains projets de délocalisation ont été présentés pour approbation à la sous-commission des études et d'autres projets ne l'ont pas été. Il exprime aussi son inquiétude concernant l'attribution des ressources pour le fonctionnement des programmes.

À la suite des discussions de la dernière sous-commission des études, le Doyen précise avoir réexaminé la procédure d'approbation concernant la délocalisation des programmes, laquelle ne fera plus l'objet d'études à la sous-commission des études. À la préoccupation concernant les ressources, il précise que tout est en place, que les étudiants auront accès à tous les services et ressources de la bibliothèque de Saint-Jérôme et qu'une entente serait convenue avec le Cégep Lionel Groulx.


6. PROCHAINE RÉUNION ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La prochaine réunion est prévue le 20 mai 2014.

Sur proposition de monsieur David Lefrançois appuyé de Luce Gilbert, la séance est levée à 10 h 10.



Le président



La secrétaire